

**Arrêté de la DACS du 13 février 2009 portant désignation du président du comité national du tableau institué auprès du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables**

NOR : JUSC0903526A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 70-147 du 19 février 1970 modifié relatif à l'ordre des experts-comptables ;

Vu le décret n° 2008-812 du 21 août 2008 relatif au comité national du tableau institué auprès du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Paris en date du 6 février 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Claire David, conseillère à la cour d'appel de Paris, est désignée en qualité de présidente du comité national du tableau institué auprès du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Article 2

M. Thierry Fossier, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est désigné en qualité de président suppléant du comité national du tableau institué auprès du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 13 février 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*

C. GUÉGUEN